
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 DEC 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19.0743 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de six (06) élèves Conseillers des Affaires Economiques, session 2019.

Ce sont :

CONSEILLERS DES AFFAIRES ECONOMIQUES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BAMBARA CLAUDIA ELVIRE	001549	B5772586	23/06/95
2	BARRO ABDOULAYE	000242	B10710902	28/06/89
3	COULIBALY ROSALIE	002265	B1920064	09/07/91
4	GNAKINI JEAN-CLEMENT	001604	B10661695	21/03/88
5	KABORE MAXIME	001175	B3617500	10/01/91
6	KAMA EGNOMO YOLANDE	004537	B11125550	01/09/88
7	KONE ISMAILA	000853	B4712268	03/03/90
8	KOURAOGO WENDLAMITA ROCK ANSELME	002836	B1976337	27/08/92
9	NABIE DAHIAN GERVAIS	002944	B3339943	17/06/93
10	OUEDRAOGO MOCTAR	001881	B6589293	18/03/90
11	SAWADOGO OUMAROU	000928	B6619315	25/10/92
12	SORE ALASSANE	004013	B11169040	14/02/93

Arrêté la présente liste à 12 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE